

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 21 (1876)
Heft: 10

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE SUISSE

N° 10.

Lausanne, le 30 Mai 1876.

XXI^e Année.

SOMMAIRE. — **Tir fédéral.** — **Fête du 400^e anniversaire de la bataille de Morat**, avec une carte. — **Bibliographie :** *Quelques écrits sur l'administration de l'armée française.* — *Écrits sur les guerres de Bourgogne.* — *Abolition des logements militaires en temps de paix; essai sur le campement des troupes.* — *La guerre franco-allemande de 1870-71.* — *Tableau des numéros et pattes d'épaules des divers corps des divisions de l'armée suisse.* — **Circulaires et pièces officielles.** — **Fonctionnaires militaires.** — **Etat de la fondation Dufour.** — **Nouveau canon Krupp.** — **Nouvelles et chronique.**

TIR FÉDÉRAL

Nous recueillons çà et là les renseignements suivants sur l'organisation du Tir fédéral, qui se tiendra à Lausanne en juillet prochain :

Le stand est long de 294 mètres sur 7^m,50 de large.

Les distances du stand aux cibles sont de 300-450 mètres. Le tir à 300 mètres, pour les bonnes cibles, est presque à l'horizontale ; pour les autres le terrain est assez mouvementé ; les cibles à 450^m sont placées au-dessus des premières, à une hauteur d'environ 9 mètres. Il y aura 160 cibles à 300 mètres et 20 cibles à 450 mètres ; ainsi en tout 180 cibles, dont 7 bonnes cibles, y compris la cible de cavalerie pour petite distance.

Sur les 7 bonnes cibles, 6 sont à 300 mètres et 1 à 450 mètres.

Les prix à la cible Patrie seront délivrés au coup le plus profond, c'est-à-dire au meilleur carton des deux coups tirés. Cette abolition du système de la courte-ligne, inauguré à St-Gall, a été approuvée par le comité central.

D'après le règlement, le Tir fédéral commencera le dimanche 16 juillet, pour durer jusqu'au jeudi 27 juillet 1876, inclusivement.

L'ouverture du tir aura lieu les deux dimanches à 1 heure après midi, les autres jours à 6 heures du matin. Clôture chaque jour à 8 heures du soir ; interruption de midi à 1 heure. Un coup de canon annoncera chaque fois le commencement et la clôture du tir.

CIBLES A 300^m.

Bonnes cibles. Visuel 0^m65, carton de 0^m50 de diamètre.

Les cartons atteints donnant droit aux prix sont mesurés au moyen de la machine à pointer, indiquant 5000 degrés pour un coup de centre parfait. Les cartons touchés par les armes à simples détente ont droit à une bonification du 15 % sur le diamètre.

Cibles tournantes. Visuel 0^m65, dans lequel sont tracés :

Un 1^{er} cercle de 0^m35 comptant comme carton pour la coupe (prime) et 1 point pour la répartition pour les armes à simples détente.

Un 2^e cercle de 0^m30 comptant comme carton pour la coupe (prime) et 1 point pour la répartition pour toutes les armes.

Un 3^e cercle de 0^m10 comptant comme carton pour la coupe (prime) et 2 points pour la répartition pour toutes les armes.

Un 4^e cercle de 0^m35^{mm} comptant comme carton pour la coupe (prime) et 3 points pour la répartition pour toutes les armes.

Une bonne cible pour la cavalerie. Visuel 0^m90, divisé en 20 cercles numérotés du bord au centre.

CIBLES A 450^m.

Bonnes cibles. Visuel 0^m90, carton de 0^m50 de diamètre, le restant du visuel en dehors du carton divisé en 10 cercles numérotés du bord au centre.